

La Kermesse de Bruxelles

En l'an 1529, une funeste calamité vint fondre sur notre pays, une sorte de peste qui fit nombre de victimes. Celle-ci se définissait par une transpiration abondante, continue et intolérable, qui rendaient les patients incapables de ne rien faire et leur brisait les membres. On donna à cette affection le nom de " suette ". Les victimes étaient nombreuses et tombaient comme des mouches après une léthargie profonde, à moins de les tenir éveillés et de les empêcher de toute manière de tomber dans un fâcheux sommeil qui les ferait entrer dans le dernier. Ceux que l'on ne parvenait pas à se réveiller mouraient en moins d'un jour.

Les ravages sont effrayants si l'on s'en réfère aux renseignements des chroniqueurs de l'époque. Il ne faut pas oublier qu'en 1529, la médecine était peu avancée et l'on ignorait les précautions d'hygiène à prendre en cas d'épidémie, surtout durant les canicules du mois d'août. La population, hommes, femmes et enfants d'Anvers, Bruxelles, Charleroi, Gand, Hal, Louvain, Malines et Mons sans défense contre le fléau se tourna comme de juste vers Dieu, des prières publiques, des processions furent ordonnées. Le 1er octobre, Adolphe van der Noot, les magistrats de Bruxelles et le lieutenant-amman Van Waelhem firent publier une ordonnance, après avoir demandé l'avis au chancelier du Brabant.

Tous les habitants étaient invités à participer au jeûne général et une procession était décidée pour le 3 octobre. L'évêque R.P. Arnoul Herbants, carme, évêque de Rosse, suffragant de Cambrai, s'était chargé de célébrer la messe. Tous les Bruxellois valides et nombre d'habitants des environs de Bruxelles processionnèrent avec les autorités, les ordres mendiants, le clergé et la gouvernante, la princesse Marguerite d'Autriche, un flambeau à la main, accompagnée de toute sa cour.

Suivant les vieilles coutumes bruxelloises, le cortège passa par la Steenpoort, priant, chantant des hymnes: certains marchaient pieds nus dans les rues non pavées, d'autres étaient vêtus de grosse toile, comme les moines. Les cloches de toutes les églises sonnaient sans interruption.

Malheureusement le fléau continua dans son intensité, et 2 autres processions furent organisées le 16 octobre et le 5 novembre.

Tout le clergé y prit part ainsi que les ordres religieux, les confréries, les corporations, les métiers, les serments, le magistrat, les chambres de rhétorique et la Cour.

Le fléau ne disparut qu'au bout d'un an et une procession d'action de grâces sortit le 4 octobre 1530, ordonnée par la gouvernante Marguerite.

Il fut décidé, pour perpétuer le souvenir néfaste de ce fléau de renouveler annuellement la procession le 13 juillet, c'est-à-dire, le dimanche après la Sainte-Marguerite.

Ce fut l'origine de la Grande Kermesse de Bruxelles, appelée encore aujourd'hui Foire du Midi, qui s'installe pendant plusieurs semaines, vers le 10 juillet, de la porte de Hal à la porte d'Anderlecht.



Il faut noter que cette manifestation a été interrompue de 1579 à 1584, pendant les troubles religieux qui éclatèrent, à cette époque, à Bruxelles.